



FACTURE

45 RUE SATURNE
74650 CHAVANOD
FRANCE

Gregoire TRUNET
FRANCEMETAL, ZI - RN10 Rue Jacques Choquard
Labenne,
40530
France Métropolitaine
T: 0682228585

Commande	Date de la commande	Date de livraison	Destinataire
101314214	4 sept. 2021	07/09/21	Gregoire TRUNET FRANCEMETAL, ZI - RN10 Rue Jacques Choquard Labenne, 40530 France Métropolitaine T: 0682228585
Référence	Mode de livraison		
101058353	Mon domicile class="method-label-descriptio n"> livraison express en 24h avec le service Predict - Chronopost - Domicile (Charges totales expédition 8,99 €)		

Devise exprimée en EUR

Produits	Ref	Prix	Qté	TVA	Taux de TVA	Sous-total
Am'D Ball lock	PETZ00280	20,90 €	4	13,93 €	20	83,60 €
Goodie Snowleader Offert	SNOW00618	0,00 €	1	0,00 €	20	0,00 €
Coussin Aeros™ Ultra-Light Regular Grey	SEAT00315	34,90 €	1	5,82 €	20	34,90 €
Rebloch'flask Offerte	SNOW00344	0,00 €	1	0,00 €	20	0,00 €
Joker Unicore 9,1 Dry cover	BEAL00055 2-60 m	151,60 €	1	25,27 €	20	151,60 €
Choisissez votre taille 2-60 m						

Sous-total: 225,08 €
TVA & autres taxes: 45,02 €
Frais de port: 8,99 €

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la livraison et de dissoudre le contrat.
En cas de paiement anticipé aucun escompte ne sera accordé.
En cas de retard de paiement, les pénalités seront calculées sur la base de 1 fois et demi le taux d'intérêt légal, par jour de retard.
Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera appliquée.

Pour toutes les ventes à destination des DOM TOM et des pays hors zone Euro: exonération de TVA - Article 262 I, 1° du CGI

Téléphone : 0820 420 374

Siège social :
SAS SNOWLEADER
45 rue de Saturne - 74650
CHAVANOD
N° Siret : 507 679 025 00043
N.A.F : 4791 A

507 679 025 R.C.S. Annecy
SAS au capital social de 863 860 euros
N° TVA CEE FR : FR26 507 679 025

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la livraison et de dissoudre le contrat.

En cas de paiement anticipé aucun escompte ne sera accordé.

En cas de retard de paiement, les pénalités seront calculées sur la base de 1 fois et demi le taux d'intérêt légal, par jour de retard.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera appliquée.

Pour toutes les ventes à destination des DOM TOM et des pays hors zone Euro: exonération de TVA - Article 262 I, 1° du CGI